



Directive 298 (1970)¹

Problèmes de jeunesse en Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Vu le rapport de sa commission de la culture et de l'éducation sur les problèmes de jeunesse, en Europe ([Doc. 2610](#)) et l'enquête européenne intitulée "145 documents sur la jeunesse" préparée par M. Marcel Hicter, expert consultant;
2. Considérant l'intérêt majeur que présenteraient la publication sous une forme appropriée, ainsi que la diffusion de ces ouvrages,
3. Charge le Secrétaire Général de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la publication du rapport sur les problèmes de jeunesse et de l'enquête précitée.

1. 21e séance 26 janvier 1970

